juin 2021 - N°40

Le journal

Le journal

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VILLENEUVE SUR AUVERS

SOMMAIRE

Municipalité
Les commissions et les conseillers page 2
Les rythmes scolaires-La déchèterie page 3
La rue des Poupettes page 4
Intercommunalité
Cantine-Stage baby-sitting page 4
Associations
MACVA: cérémonial page 5
Gymnastique volontaire : les 20 ans page 6
Le Club de l'Amitié– l'Atelier Créatif page 7
Le Comité des Fêtes page 8
Le Club de l'Age d'Or page 9
L'APEVAM page 10
Scolaires
Astronomie-Cité des sciences page 11
Renseignements
Dates à retenir– Etat civil page 12

L'édito

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

C'est avec une grande tristesse que j'aborde cet édito, car comme vous le savez certainement Michel MORIN nous a quitté. Il était conseiller municipal depuis 2014. Son engagement, son sérieux, sa fidélité, la minutie de son travail de recherche dans les dossiers abordés et enfin sa grande gentillesse, ont fait de lui un collègue apprécié, de toute l'équipe municipale, qui va énormément nous manquer.

Je vous ai souvent parlé des difficultés rencontrées pour l'entretien de notre village. En effet, bien des raisons font que tout ne se déroule pas toujours comme on le souhaiterait. Trop de soleil, trop de pluie, ou …pas assez, les difficultés avec le personnel etc… toutes ces raisons ont fait que nous avons choisi d'assurer l'entretien des espaces verts et la voirie par des entreprises, ce qui permet un entretien plus régulier et homogène des deux sites composant notre village. Chacun aura son avis et appréciera à sa façon le résultat car tout n'est pas parfait mais je pense que l'on a trouver un certain équilibre

En ce qui concerne le fleurissement des massifs, plutôt que d'effectuer des dépenses dans l'acquisition de fleurs annuelles qui réclament beaucoup d'eau et ne donnent pas toujours le résultat escompté, j'ai choisi d'investir un peu chaque année dans l'achat de plantes vivaces et de rosiers dont l'existence plus pérenne permet au fil des années de réduire les dépenses.

Il est bien évident que même si ces végétaux sont acquis avec, entre autres, les impôts de chacun, c'est un fait qui n'autorise personne à se servir. C'est malheureusement une constatation que j'ai pu faire dernièrement dans le massif près du cimetière de Villeneuve où un rosier a disparu. C'est affligeant !!!

Vous trouverez dans ce journal un rappel des règles à respecter concernant les bruits. Nous avons été privés depuis plusieurs mois de convivialité alors il est bien normal de vouloir profiter de ce qui nous à manquer, et puisque la vie semble vouloir reprendre son cours normal il faut en profiter, mais tout doit se faire dans la mesure… la bonne mesure.

Enfin pour terminer mes propos avec un peu plus de légèreté, le concert AU SUD DU NORD aura lieu le 3 septembre à la Salle Polyvalente et nous retrouverons notre fête de l'ENTR'NOUS le 4 septembre prochain, vous serez informé prochainement des différents programmes.

Je vous souhaite un bel été, prenez soin de vous…

A bientôt
Martine HUTEAU

POINT SUR LES TRAVAUX

Rénovation de l'appartement, école de Villeneuve

Les travaux touchent à leur fin. Ce logement sera composé d'une entrée, d'un séjour, d'une cuisine et d'une salle d'eau au premier étage, et de deux chambres au second niveau.
La réception pour l'intérieur se fera le 2 juillet. Il restera à aménager deux places de parking pour les futurs locataires.
Pour accéder à la garderie, un portillon sera créé afin de séparer l'espace public de l'espace privé.

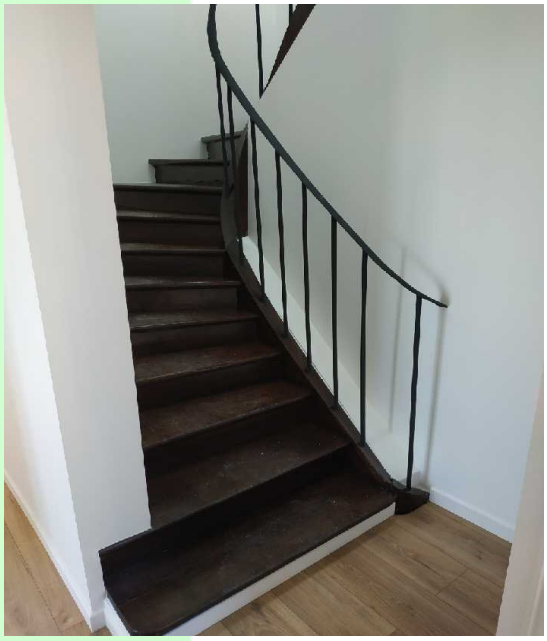

Rue des Marronniers

La dernière « portion » de trottoir a été réalisée récemment, de la mare de Villeneuve jusqu'à l'intersection avec la rue de l'Orme.

Entretien

La fréquence de l'intervention des entreprises (Entreprise Gencey et M.PERRODIN° dépend de la rapidité de la repousse (4 à 5 passages annuels). Les talus ont été faits, les caniveaux nettoyés ; la balayeuse a achevé le travail. Pour cette dernière opération, il serait hautement souhaitable que les riverains tiennent compte du message déposé sur leurs voitures, leur intimant de déplacer leurs véhicules ; merci de votre compréhension.

Assainissement

On avance !! l'étude suit son cours et nous abordons les phases administratives à savoir : dossier de Loi sur l'eau, subventions, marché public…
Nous rappelons que l'assainissement et une des compétences de la CCEJR (Communauté de Communes Entre Juine et Renarde).
Ajoutons que le traitement des eaux pluviales fait l'objet d'une étude avec le SIARJA (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et l'entretien de la Rivière Juine et de ses Affluents).

Parking, entrée Villeneuve (côté Etréchy)

L'étude est bien avancée ; reste un point noir, qui nécessite du temps : les propriétaires doivent donner leur accord pour rétrocéder à la commune une infime partie de leur terrain le long de la RD 148.

Terrain attenant à l'école de Mesnil Racoin

Une demande de devis a été déposée pour la création d'un parking-écoles à l'entrée (7/8 emplacements), pour la réparation du mur d'enceinte et pour la pose d'une clôture de séparation entre le parking et la partie « haute » du terrain (sécurité des enfants).

Taille d'arbres

Les marronniers autour de la mare de Villeneuve et l'érable pourpre à côté du monument aux morts ont subi une taille « douce ».
Enfin, à l'initiative de Mme le Maire, des massifs floraux ont vu le jour çà et là. Nous espérons que cette initiative fera « école » auprès de nos concitoyens.

Le bruit !!

L'été est arrivé et pour tous l'occasion de profiter de la vie en extérieure, c'est pourquoi je vous rappelle que, par arrêté municipal, la Commune a souhaité réglementer les possibilités de « faire du bruit » dans notre village.

Effectivement, la perceuse, la tronçonneuse, la tondeuse, enfin… tout ce qui fait du bruit ne peut s'utiliser qu'aux heures suivantes :

Du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
Le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Le dimanche de 10 h à 12 h

Je sais que lorsque l'on travaille tous les jours de la semaine, quelquefois on attend avec impatience le week-end pour faire, de façon tout à fait exceptionnelle, certains gros travaux ou tout simplement une fête.

En cette période estivale et après la morosité engendrée par la situation sanitaire que nous connaissons tous, quoi de plus normal que de vouloir fêter les évènements qui ponctuent notre vie. Il n'est pas dans mes intentions d'interdire ces manifestations si, bien sûr, elles restent dans le domaine du raisonnable.

Afin que vos voisins ne soient pas pris au dépourvus, un petit mot dans leur boîte aux lettres peut permettre une meilleure compréhension de la situation qui restera bien sûr tout à fait exceptionnelle.

L'organisateur peut également prévenir, préalablement, la Gendarmerie et/ou la Mairie.

Je vous souhaite une excellente période estivale.

Le Maire

Rappel

■ La déchèterie d'Etrechy

Rue des Aunettes
91580 Etrechy
Tél. : **01 69 74 23 50**

Lundi au vendredi
de 10H à 12H
et de 13H à 17H

Samedi
De 9H à 12H
et de 13H à 17H

dimanche
de 9H à 12H

Les pluies du mois de juin ont permis à la végétation de pousser en abondance.
Pensez à tailler vos haies et/ou vos arbres en bordure de la voie publique, car en cas d'accident, votre responsabilité peut être engagée.

Avoir un animal de compagnie, c'est en être responsable !
Le propriétaire, le maître, c'est vous.
C'est vous qui avez l'intelligence nécessaire pour éduquer votre animal, faire en sorte qu'il ne salisse pas le village. C'est à vous de penser à vos concitoyens.
Pour toute personne qui passe par là, il y a un risque sérieux de marcher dedans, d'y passer les roues d'une poussette etc ... Sans parler des risques de chute et donc de blessure.
Pour vous faciliter la tâche, des distributeurs de sacs plastiques ont été installés à votre attention.
Je vous engage donc, expressément à ramasser les excréments de votre animal et je rappelle que l'ignorance de cette règle est punie par la loi. (amende à partir de 35 € mais la Commune peut par arrêté fixer une amende bien plus importante)

Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique

Vous souhaitez réduire vos factures de chauffage ? Vous avez un projet de travaux pour améliorer votre confort (isolation, chauffage, etc.) ? Vous désirez valoriser votre bien immobilier ?

Dans le cadre du Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE), les Conseillers FAIRE sont disponibles pour vous conseiller objectivement et vous accompagner dans vos projets de travaux de rénovation énergétique.

Diagnostic du logement, aide à l'analyse des devis réalisés, orientation vers les dispositifs financiers existants, nous sommes là pour vous accompagner de la définition du projet à la réalisation des travaux.

Sur votre Communauté de Communes, des aides financières existent pour les travaux permettant de réduire votre consommation énergétique. Elles varient en fonction de :

- vos ressources ;
- l'âge de votre logement ;
- les choix des matériaux et des systèmes ;
- le gain énergétique que vos travaux permettront.

A noter :

- Il est nécessaire de ne pas avoir commencé les travaux avant d'avoir déposé vos dossiers de demande d'aide.
- Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment. La plupart des aides sont versées sous conditions d'exécution par un artisan reconnu garant de l'environnement (RGE).
- Les travaux doivent atteindre des performances fixées.

Pour plus d'informations :

Contactez-nous au 01.64.98.11.79 ou par e-mail : infoenergie@parc-gatinais-francais.fr

Ou prenez directement rendez-vous à : https://eie-du-pnr-gatinais-francais.reservio.com

On en parle

■ Site internet de la commune

villeneuve-mesnil.fr

Retrouvez l'actualité de notre commune et plein d'informations utiles

Abonnez-vous et ne ratez plus un seul évènement !

■ Site internet pour les accueils de loisirs

Vous pouvez toujours consulter le site des accueils de loisirs **http://directionenfance.wix.com/accueils-de-loisirs-** **ou via le site de la CC – www.entrejuineetrenarde.org**

MACVA 91

L'association renaît de ses cendres... eh oui, après 1 an, 2 ans... on ne compte plus et on espère que cette fois, c'est bien derrière nous !

Notre mémorial visité et honoré... une belle reconnaissance que ces petits drapeaux et cette croix en bois !

Donc, nous disions que c'est la renaissance et nos « petites mains » ont travaillé d'arrache-pied... tonte, arrachage, grattage, peinture ! Nos jardiniers ont fait le forcing, pour que nous ayons un Mémorial à peu près digne, après ces temps tumultueux.
Le 8 mai, tout était pratiquement prêt et ce jour-là, nous avons pu à nouveau pavoiser, pour honorer les « sacrifiés » de la seconde guerre mondiale !

Pour ceux qui étaient inquiets d'une différence de couleur sur le muret à gauche... il n'y avait plus de peinture ! Il reste, bien sûr encore quelques travaux mais qui se feront « entre les gouttes » et puis, il faut fabriquer une nouvelle étoile, abîmée par le temps. La débroussailleuse a dû aussi être passée au carrefour des Poupettes car les panneaux étaient enfouis sous les herbes ! Enfin la routine quoi...

P/MACVA91 : Marie-Claire Marlin et Françoise Vigneron

Gymnastique volontaire

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
Section de Villeneuve-sur-Auvers
Salle Polyvalente de Mesnil-Racoin*
« SPORT PLAISIR - SPORT LOISIR - SPORT SANTÉ »

Préparation de la saison sportive 2021/2022 ajustée aux contraintes sanitaires en vigueur

Le Club de Gymnastique Volontaire de Villeneuve-sur-Auvers prépare l'ouverture de la prochaine saison sportive 2021/2022. Les séances animées par Madame Christelle TREMPONT, éducateur sportif, réflexologue diplômé, permettront aux participants de prendre conscience de leur potentiel corporel et d'éprouver « un mieux-être général » conscients, aussi, de garder leur précieux capital santé en pratiquant le « Sport Santé », spécialité du Réseau de la Gymnastique Volontaire.

Les réservations, avant inscriptions, sont ouvertes.

Le calendrier prévisionnel comporte 34 séances de 90 minutes, pour la saison sportive 2021/2022 qui sera ouverte du 15 septembre 2021 au 29 juin 2022, tous les mercredis en soirée.
Le Club propose d'enregistrer les réservations le plus tôt possible pour gérer le nombre de participants par séance, conformément aux « jauges sanitaires » à observer.
Il suffit d'utiliser le lien michele.bemilli@wanadoo.fr pour réserver votre place en indiquant votre :
Nom et prénom – date de naissance - adresse mail et/ou téléphone
Votre réservation sera prise en compte sous les 48 heures

Montant de l'inscription (coût pédagogique et structure) :
• 160 € pour la saison sportive 2021/2022, en 3 versements : 50 € + 50 € + 60 €
• La licence fédérale FFEPGV, avec assurance obligatoire : 28 € (adulte) et 23 € (15/17 ans).
• Ces tarifs sont éligibles à la prise en charge par certains comités d'entreprise.
• Un « Passeport Découverte de 2 séances » et un « Tapis d'évolution au sol » sont offerts à celles et ceux qui souhaitent participer à 2 séances de « Sport Santé », sans engagement.

Le Club confirmera les inscriptions définitives avant le 15 juillet prochain et joindra le calendrier prévisionnel des séances.

*Les personnes inscrites pour la saison 2021/2022 seront informées en temps réel d'éventuelles annonces gouvernementales, impactant possiblement la programmation des séances, voire l'accès de la Salle Polyvalente.

La vie reprend tout en appliquant les gestes « barrières » pour la sécurité de tous.
Au plaisir de vous accueillir pour vous faire découvrir le « Sport Santé ».

Michèle BEMILLI – Présidente - 06 85 82 90 01- michele.bemilli@wanadoo.fr

ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE –
Association W 911000722 -Affiliation à la FFEPGV n° A 091107
Siège Social en Mairie - 5 bis Impasse de l'Ancien Clos
VILLENEUVE SUR AUVERS 91580 - SIRET : 39903862900016 – APE 9312 Z –
Agrément Jeunesse et Sport 91S635

■ le Club de l'Amitié

C'est après huit mois de séparation que nous avons eu la joie de nous retrouver le 17 juin 2021 à 12h. Un verre à la main nous avons trinqué à nos retrouvailles. Couteaux et fourchettes résonnaient dans la salle polyvalente pour savourer un repas en toute simplicité mais qui a réchauffé les cœurs.

Qu'est-ce que cela fait du bien de se retrouver, plusieurs fois ces paroles ont été prononcées.

Après le dessert et nos activités habituelles nous sommes dit pourvu que cela continue, bien sûr les consignes sanitaires ont été de rigueur..

Compte tenu de la situation passée les adhérents 2020 ont été informés de la gratuité de leur adhésion pour l'année 2021.

Comme les années passées le club de l'Amitié continuera de fonctionner durant tout l'été.

Le bureau

■ L'APEVAM

DES NOUVELLES DE L'APEVAM …

En ces temps, il était important de garder le sourire et de se faire plaisir. Pour ce faire, l'APEVAM avait décidé de mettre en place deux actions INITIATIVE : **« Fleurs » et « Chocolat »**. Fort est de constater que vous avez, de nouveau, répondu présent (surtout les gourmands …) au vu de la réussite de celles-ci.

Pour cela, l'APEVAM et nos enfants vous remercient.

INFO+ : L'action **« Fleurs »**, nous a permis d'offrir à l'école maternelle, de Villeneuve sur Auvers et ses élèves, des plantations. Nos petits jardiniers ont pu mettre les mains à la terre.

We will come back …

Et oui ! L'APEVAM reviendra dès la rentrée septembre 2021, plein d'énergie, d'évènements, de manifestations … auxquels nous sommes sûr que vous ne manquerez pas de participer.

Le Club de l'Âge d'Or

Le Bonheur de se Retrouver en Vrai!!!!

Ce 23 juin, tous les familiers du Club de l'Age d'Or ont eu l'immense bonheur de se retrouver autour d'un déjeuner concocté, dégusté et partagé dans la convivialité.

Les gestes barrières et les consignes sanitaires en vigueur, scrupuleusement respectés par tous, n'ont pas entamé la joie de renouer avec les habitudes de Vie presque normales.

Les uns et les autres avaient mille et une choses à se dire, à se raconter, à se confier: la coupure, de ces longs mois de confinement, a finalement ravivé la joie d'être de nouveau ensemble.

La présidente a remercié tous les adhérents d'avoir participé à l'AG par correspondance et d' avoir voté la proposition du bureau: les cotisations 2021 ne sont pas appelées.

Le groupe s'est quitté à regret, mais en sachant que d'autres belles journées sont prévues au programme du Club de l'Age d'Or.

Les Ecoles

La situation sanitaire que nous vivons n'a pas permis, encore cette année, aux professeurs d'organiser la traditionnelle fête d'école. C'est pourquoi nous avons profité du goûter organisé par les élèves de CM2, dans le jardin de l'école, à l'intention de leurs enseignants et de leurs camarades, pour leur remettre le traditionnel dictionnaire qui marque la fin de leur scolarité dans notre commune. Nous leur avons souhaité bonne chance et surtout bon courage pour la poursuite de leurs études.

La Municipalité

Ce message s'adresse aux jeunes à partir de 16 ans
à la recherche d'un stage ou d'un contrat d'apprentissage.
La Communauté de Communes Entre Juine et Renarde
vous offre des possibilités.
Pour tous renseignements complémentaires
veuillez contactez le secrétariat de la Mairie
Tél : 01 60 80 42 25 -
mail : mairie-villeneuve-sur-auvers@wanadoo.fr
qui selon la nature des demandes vous orientera vers le service concerné

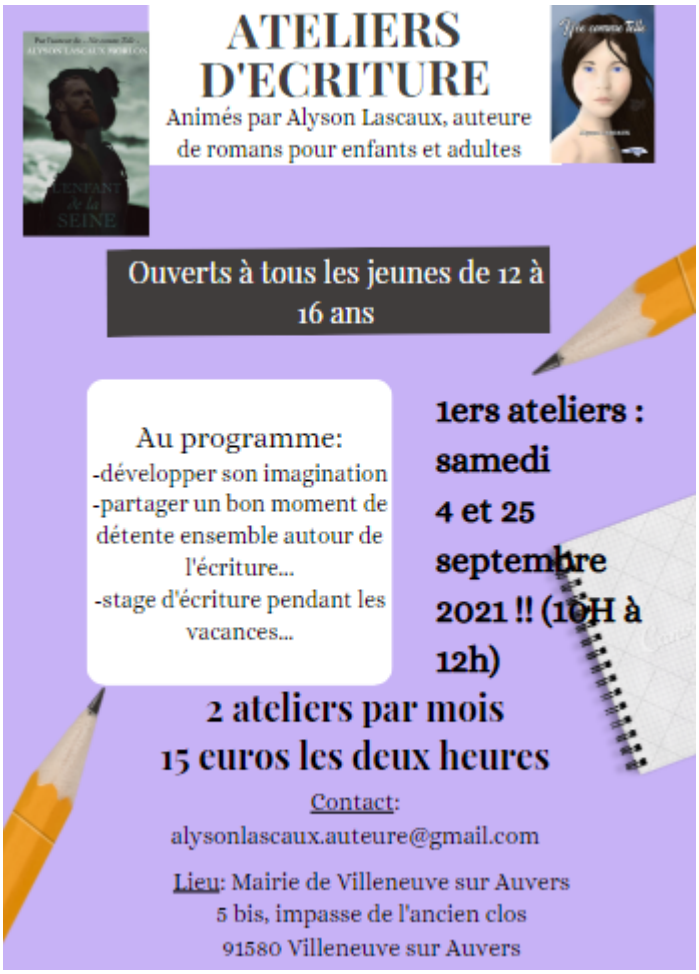

Programme d'été de l'espace jeune 2.0

Hello Summer

Du 7 juillet au 31 août

Du 7 au 9 juillet :
Family Games
« Auvers et contre tous »
Journée à Chamarande

Du 12 au 16 juillet :
Stage sports nautiques*
Jeux d'impro
Veillée Création d'instruments de musique

Du 19 au 23 juillet :
Stage photo et estime de soi*
Projet lab
Family Games
Veillée quizz
Tchoukball

Du 26 au 30 juillet :
Stage self défense*
Cuisine
Veillée karaoké
Casino

Du 2 au 6 août :
Stage sensibilisation aux handicaps*
Jeux Olympiques
Time's up

Du 9 au 12 août :
Mini séjour Normandie*

Du 16 au 20 août :
Stage graff*
Sortie : étangs de Hollande
Tableaux silhouette
Veillée musique

Du 23 au 27 août :
Stage impro théâtrale*
Sports US
Tournoi de poker
Veillée

Du 30 au 31 août :
Sortie : catamaran
Grands jeux de fin de vacances

* Places limitées : inscription au 2.0

www.le2pointzero.com

Entre Juine et Renarde

Renseignements : 06 01 78 53 03 – le2pointzero@ccejr.org

MAËLLE MORIN

BABYSITTING - GARDE D'ENFANTS
AIDE AUX DEVOIRS

PROFIL

- 5ème d'une fratrie de 7
- motivée, sérieuse

COMPÉTENCES

- sportive
- attentive
- souriante

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

STAGE

- stage effectué en 3eme dans une école maternelle

FORMATION

Collège-Lycée JDA Etampes (2016-2021)

- Brevet mention bien
- 2nde - 1ère générale

CONTACTEZ - MOI :

Tel. 07 54 36 58 08
2 rue de la chapelle
91580, Mesnil Racoin
morinmaelle1@gmail.com

SMS

Maëlle Morin 07 54 36 58 08 | Maëlle Morin 07 54 36 58 08 | Maëlle Morin 07 54 36 58 08 | Maëlle Morin 07 54 36 58 08 | Maëlle Morin 07 54 36 58 08 | Maëlle Morin 07 54 36 58 08 | Maëlle Morin 07 54 36 58 08 | Maëlle Morin 07 54 36 58 08

Dates à retenir...

■ **le samedi 4 septembre 2021 : l'Entr'nous (jeux, apéritif,, journée des associations, accueil des nouveaux habitants, repas partagé, …)**

■ **le samedi 4 septembre 2021 : la caravane Au Sud Du Nord s'arrêtera à la salle polyvalente de Mesnil-Racoin.**

Renseignements pratiques...

■ Ouverture de la mairie

■ **Tel: 01.60.80.42.25**

■ **LUNDI**	**15 H à 18 H 00**
■ **JEUDI**	**15H à 18 H 00**
■ **SAMEDI**	**10 H à 12 H**

■ Ramassage des déchets verts (matin)

■ *dans la limite de 10 sacs ouverts et 3 fagots de branches par foyer*

- **Lundi 26 juillet 2021**
- **Lundis 6 et 20 septembre 2021**
- **Lundis 9 et 23 août 2021**
- **Lundis 4 et 18 octobre 2021**

■ Ramassage des encombrants

■ *Sur appel téléphonique au 01 64 56 03 63*

Limités à 2 m3 - 2 fois par an

■ Collecte du verre et du papier

■ *dans les containers prévus à cet effet à Villeneuve près de la mare et au hameau de Mesnil-Racoin près du cimetière.*

Uniquement les bouteilles en verre sans leur bouchon, les bocaux et pots en verre sans leur couvercle. Pas de vitre, ampoule, vaisselle...

■ Ramassage des ordures ménagères:
■ JEUDI MATIN

■ Ramassage du tri sélectif (papiers compris):
■ MERCREDI MATIN

■ Pensez à signaler en mairie les éventuelles dégradations de vos containers

Etat civil

■ Ils se sont dit oui

■ **Philippe NOUILLOT et Françoise NATTA** — **le 27 février 2021**

■ Ils ont poussé leur premier cri

■ **Anaëlle LE GOFF**	**le 8 mars 2021**
■ **Cassie BRUNET**	**le 9 mars 2021**
■ **Lina PEYRESAUBES**	**le 22 mars 2021**
■ **Mahé COLINET**	**le 26 mars 2021**
■ **Nina MARTY**	**le 28 mai 2021**

■ Ils nous ont quitté

■ **Paulette HEURTIN**	**le 8 mai 2021**
■ **Michel MORIN**	**le 2 juin 2021**